Recommandations aux auteurs

# Présentation des manuscrits

Les manuscrits doivent être envoyés à la Rédaction ([adresse ci-dessous](https://journals.openedition.org/antafr/270)) au format PDF, mis en page avec les illustrations, avant le 30 novembre de chaque année.

En cas d'acceptation, la version définitive tenant compte des modifications demandées par le Comité devra être envoyée à la rédaction en séparant textes et images.

Les auteurs recevront un fichier word avec les normes détaillées et une copie du contrat de cession de droits pour leur contribution à titre non exclusif, à retourner sans délai à la rédaction (le contrat type est disponible à cette adresse : <https://journals.openedition.org/antafr/4970?file=1>).

L’auteur mentionnera son nom, l’adresse et l’organisme scientifique auquel il est rattaché, ainsi que son adresse courriel officielle, en tête des notes. Il indiquera également la date qu’il souhaite voir figurer au bas de son article. Dans son envoi, il précisera son adresse courriel à laquelle pourront lui parvenir les épreuves et son adresse postale. Par ailleurs, l’auteur s’engagera à ne pas publier son article dans un autre ouvrage (revue ou volume collectif). Il devra aussi s'assurer de posséder les autorisations nécessaires pour toutes les illustrations. Après parution, la contribution est aussi mise en ligne sur la plateforme d'OpenEdition Journals.

## Texte

Les articles, saisis ou composés sous Word, seront enregistrés dans un fichier au format RTF, formaté comme suit : corps du document en style standard, police de caractères Times 12 pts, double interligne, sans césures manuelles des mots ; notes de bas de page insérées et numérotées automatiquement (Menu : Insertion, Note de bas de page), police de caractères Times 10 pts interligne simple.

L’auteur joindra à son article un résumé (10 lignes maximum) en français et en arabe, et dans la langue de l’article si celle-ci est autre, ainsi qu’une liste bi-/trilingue de mots-clés précisant la localisation géographique (pays, province romaine, ville), le thème, la datation… Pour les auteurs non arabophones, la traduction sera assurée par la rédaction.

Dans le cas où des caractères spéciaux sont utilisés – textes comportant du grec, du libyque, de l’arabe… – , il est indispensable de fournir les polices employées et d’indiquer clairement sur l’épreuve papier la présence de chacun de ces caractères. Les polices de caractères seront au format TrueType (fichier TTF), OpenType (fichier OTF) ou Postscript (fichier PFM).

## Notes bibliographiques

Abrégées, elles doivent être présentées de la façon suivante : le nom de l’auteur en petites majuscules, la date de publication et, éventuellement, le(s) numéro(s) de la(des) page(s), de la(des) figure(s) et planche(s) (ex : Le Glay 1961, p. 219, fig. 6, pl. XIX).

## Bibliographie

Elle est regroupée par ordre alphabétique, puis chronologique, des auteurs, en fin de manuscrit.

* Pour un volume : Le Glay M. 1961, *Saturne africain. Monuments*, I, Paris.
* Pour un article : Lassus J. 1971, « La salle à sept absides de Djemila-Cuicul », *AntAfr* 5, p. 193-207.

## Illustrations

Toutes les illustrations seront fournies libres de droits pour l’édition papier et pour l’édition en ligne. Lorsqu’un détourage est nécessaire, il sera effectué par l’auteur.

Les figures au trait seront fournies sur calque ou numériques (préciser les formats et logiciels employés). Lorsque celles-ci comportent du texte, la (ou les) police(s) de caractères utilisée(s) devront être inclues (cocher l’option « Inclure les polices dans le document » lors de l’enregistrement du fichier).

La liste des légendes sera regroupée sur fichier séparé et mentionnera précisément la provenance ou l’auteur de l’illustration.

Les fichiers sources des illustrations (photographies, cartes et schémas) seront enregistrés dans l’un des formats suivants : .tif, .png, .bmp, .eps, .svg, .ai ou .psd, à une taille et à une résolution suffisantes pour une utilisation sans agrandissement et pour l’impression, à savoir :

* 300 ppp ou dpi minimum pour les images en couleurs ;
* 600 ppp ou dpi minimum pour les images en niveaux de gris ;
* 1 200 ppp ou dpi pour les reproductions au trait.

Sont absolument à proscrire : les illustrations et graphiques directement insérés dans un document Word ; les illustrations en basse résolution (inférieur à 300 ppp ou dpi) ; les formats de compression destructrice (notamment, les images au format .jpg).

**Important :** les illustrations doivent être préparées aux dimensions de la version imprimable : le miroir de page d'AntAfr utilisé pour la version imprimable est de 255 × 187 mm. Une illustration a donc deux largeurs possibles : 187 mm (pleine largeur sur deux colonnes) ou 90 mm (1 colonne). La hauteur maximum ne peut excéder une pleine page de 255 mm.

# Normes rédactionnelles

## Lemmes bibliographiques à la fin du texte (avec abréviation figurant en note)

Ils seront classés dans l’ordre alphabétique des noms des auteurs, puis par année. Lorsque le même auteur a publié plusieurs articles la même année, ces derniers seront classés dans l’ordre alphabétique du titre et marqués par une lettre.

### Articles de revues et contributions à des volumes collectifs

* **Auteur/s**

Nom/s et prénom/s abrégé/s, en petites majuscules. Pour plus de trois auteurs, nom du premier suivi de « et alii ».

Année. Lorsque le même auteur a publié plusieurs articles la même année, la date sera suivie d’une lettre (a, b etc. selon l’ordre alphabétique des titres). Au cas où plusieurs éditions existent du volume cité, il faudra indiquer le numéro progressif de l’édition à laquelle on se réfère en apex à la date).

* **Titre**

Entre guillemets.

* **Revue**

Nom de la revue en italique, abrégé en suivant les conventions de « L’Année Philologique », qu’il est possible de consulter en ligne à l’adresse :  
[Abréviations](https://ccj.cnrs.fr/IMG/pdf/annee_philologique_abrev_revues.pdf)  
Les titres des périodiques non compris dans cette liste seront cités en entier.

* **N° du volume**

« p. », suivi des numéros de la première et de la dernière page.

* **Volume collectif**
  + « dans » suivi du /des nom/s de/s l’éditeur/s en petites majuscules avec la mention
  + « éd. »,
  + Titre complet en *italique*
  + Ville d’édition
  + Collection éventuelle et n° du volume entre parenthèses
  + « p. », suivi des numéros de la première et de la dernière page

Au cas où plusieurs articles d’un volume collectif (catalogues d’expositions, actes de colloques, éditions de fouilles, Festschrifte…) sont cités dans un même article, le titre du volume fera l’objet d’un lemme et sera abrégé (un ou des mots du titre, abréviation conventionnelle pour les colloques…) et suivi par la date de publication.

### Monographies

* **Auteur/s.** Nom/s et prénom/s abrégé/s, en petites majuscules. Pour plus de trois auteurs, nom du premier suivi de « *et alii*».
* **Année.** Lorsque le même auteur a publié plusieurs articles la même année, la date sera suivie d’une lettre (a, b etc.selon l’ordre alphabétique des titres). Au cas où plusieurs éditions existent du volume cité, il faudra indiquer le numéro progressif de l’édition à laquelle on se réfère en apex à la date).
* **Titre**, toujours en *italique*
* **Ville d’édition**, collection éventuelle et n° entre parenthèses,

## Abréviations en note

### Auteurs anciens

* **Auteurs grecs**  
  A l’exception des cas des traditions consolidées (par exemple Hérodote : Hérod.), les noms des auteurs et leurs ouvrages seront abrégés selon les conventions du *Diccionario Griego-Español* (DGE) (qui suit et élargit celles de H. LIDDELL, R. SCOTT, *A Greek-English Lexicon*, éd. revue par H. STUART JONES, Oxford, Clarendon Press, 1953). Il est possible de le consulter en ligne à l’adresse : <http://dge.cchs.csic.es/lst/2lst1.htm>
* **Auteurs latins**  
  Les noms des auteurs et leurs ouvrages seront abrégés selon les conventions du *Thesaurus Linguae Latinae* (*Index librorum scriptorum ex quibus exempla adferentur*, *Lipsiae*, *in aedibus B.G. Teubneri*, 1904), qu’il est possible de consulter en ligne aux adresses :
  + Index : [http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k92433c.r=.langEN](http://gallica.bnf.fr/ark%3A/12148/bpt6k92433c.r%3D.langEN)
  + Addenda : <http://www.thesaurus.badw.de/english/>

Lorsque la citation d’un auteur ancien est reportée dans le texte, le renvoi la suit entre parenthèses.

Après la mention du livre/chapitre et passage/vers, il est bien de citer entre parenthèses l’édition à laquelle on se réfère : Cic., *Flacc*., 28, 66 (Teubner).

### Auteurs modernes

Les noms des auteurs modernes et leurs ouvrages seront abrégés en indiquant le nom en petites majuscules – l’initiale du prénom de l’auteur ne figurant que dans le cas ou plusieurs auteurs cités portent le même nom –, la date de publication et éventuellement du numéro/s de la /des page/s précédé/s par une virgule. Si le renvoi est à la totalité de l’ouvrage (article ou monographie) l’indication des pages ne devra pas figurer.

Lorsque le même auteur a publié plusieurs articles la même année, la citation en note sera constituée du nom, de la date et d’une lettre (a, b etc*.* selon l’ordre alphabétique des titres).

### Lemmes (encyclopédies, dictionnaires)

Titre abrégé de l’ouvrage selon l’usage (*EAA*, *RE, DictAnt etc*.), *s.u.* « », nom de/s l’auteur/s du lemme entre parenthèses.

## Quelques exemples

*L’Africa romana* VIII 1991, A. MASTINO éd., *L’Africa romana, Atti dell’VIII convegno di studio, Cagliari, 14-16 XII 1990*, Sassari (Pubbl. del Dipartimento di Storia dell’Università degli Studi di Sassari, 18).

Aupert P. 1974, *Le nymphée de Tipasa et les nymphées et* septizonia *nord-africains*, Rome (CÉFR 16). A citer en note : Aupert 1974 ou Aupert 1974, p…

Ben baaziz S. 1986, « L’occupation humaine dans la plaine de Rohia et le Sraa Ouertane dans l’Antiquité », dans *CTHS Montpellier* 1986, p. 289-300.

Bonifay M. *et alii* 2015, bonifay M., Botte E., Capelli C., Contino A., Djaoui D., Panella C., Tchernia A., « Nouvelles hypothèses sur l’origine et le contenu des amphores africaines *Ostia* LIX et XXIII », *AntAfr* 51, p. 213-218.

CTHS Montpellier 1986, Actes du IIIe colloque international sur l’Histoire et l’Archéologie de l’Afrique du Nord, réuni dans le cadre du 110e Congrès national des Sociétés Savantes (Montpellier, 1-5 IV 1985), Paris.

Devijver H. 1991, « Equestrian Officers from North Africa », dans *L’Africa romana* VIII 1991, p. 127-201.

Duval N., Duval Y. 1972, « Fausses basiliques (et faux martyrs) : quelques bâtiments à auges d’Afrique », *MEFRA* 84, p. 675-719.

Ferchiou N. 1990, « Habitats fortifiés pré-impériaux en Tunisie antique », *AntAfr* 26, p. 43-86.

Ferembach D., Schwidetzky I., Stloukal M. 1977-79, « Raccomandazioni per la determinazione dell’età e del sesso sullo scheletro », *Rivista di Antropologia* 60, p. 5-52.

Günther L.M. 1991, « Nordafrika als Wirtschaftsfaktor im Oströmischen Reich unter Justinian I », dans *L’Africa romana* VIII 1991, p. 365-371.

Hitchner R.B. 2002a, « Olive Production and the Roman Economy », dans : W. Scheidel, S. Von Reden éd., *The Ancient Economy*, Edinbourgh (Edinbourgh Readings on the Ancient World), p. 71-83.

Hitchner R.B. 2002b, « Roman *Thugga* (Dougga) and its Territory », *JRA* 15, p. 597-599. KEHOE D.P. 1988, *The Economics of Agriculture on Roman Imperial Estates in North Africa*, Göttingen (Hypomnemata 89).

Leynaud A.-F. 1922, Catacombes africaines (Sousse-Hadrumète), Alger.

*LIMC*, s. u. « Africa » (M. Leglay).

Peyras J. 1986, « Les campagnes de l’Afrique du Nord antique d’après les anciens *gromatici*», dans *CTHS Montpellier* 1986, p. 257-272.